

SCOLARITÉ

au collège

DEMANDE D'AFFECTATION

Les familles des élèves du CM2 (Public) habitant le secteur de recrutement et souhaitant que leur enfant entre au Collège Andrée Récipon le signalent au moyen d'une fiche institutionnelle au Directeur de l'école primaire. Celui-ci saisit alors la demande d'affectation dans la base informatique départementale.

Les familles des élèves des écoles privées du secteur, ou extérieures au département sont invitées à faire parvenir au Principal, par le Directeur de l'Ecole pour les premiers, par la poste ou par mél pour les autres, la fiche académique de demande d'affectation accompagnée de tout justificatif de domicile. C'est le collège qui saisit alors la demande.

Les dossiers d'inscription sont fournis aux familles au mois d'avril :

- par le Directeur de l'école publique de secteur,
- par le collège, via la poste en fonction des éléments à disposition (fiche contact remplie à la porte ouverte).

Ils sont déposés au collège remplis et accompagnés des justificatifs, un vendredi soir au mois de mai, en cas d'impossibilité par la poste.

Tous les élèves admis en sixième par le conseil des maîtres des écoles publiques et privées du secteur de recrutement ont vocation à être inscrits au collège de rattachement.

Le lycée général du secteur est ensuite le lycée Anita Conti de BRUZ pour les élèves de Laillé et le Lycée Bréquigny à Rennes pour les autres.



Pédagogie

COLLÈGE
Andrée Récipon



LES NOUVEAUX HORAIRES DU COLLÈGE A LA RENTRÉE 2018	3ème Cycle		4ème Cycle	
	Classe de 6ème	Classe de 5ème	Classe de 4ème	Classe de 3ème
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 1	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
LANGUE VIVANTE 2	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
MATHEMATIQUES	-	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE	-	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES	-	1 h 30	1 h 30	1 h 30
TOTAL DES ENSEIGNEMENTS 26 h	23h	23h	23h	23h

Enseignements communs

Enseignements complémentaires :

- accompagnement personnalisé
- enseignements pratiques interdisciplinaires (8 thématiques interdisciplinaires : langues et cultures de l'antiquité, langues et cultures étrangères/régionales, développement durable, sciences et société, corps, santé, sécurité (ex. secourisme), information, communication, citoyenneté, culture et création (ex. atelier théâtre) artistiques, monde économique et professionnel 4ème/3ème)

En complément :

Section Européenne Anglais, EPS ou Maths (2h selon le nombre)
Parallèlement : Aide au Progrès pour les élèves en 3ème et/ou 4ème 1 à 2
(Voir les dispositifs d'aides au chapitre spécificités de l'établissement).

PROJET D'ORIENTATION

L'élève quitte l'école primaire pour entrer au collège normalement à l'âge de 11 ans.

En fonction de SON PROJET D'ORIENTATION, de son niveau et de ses compétences, l'élève accède au Lycée soit en seconde d'Enseignement Général et Technologique (2 GT) afin de préparer un baccalauréat général ou technologique, soit en seconde Professionnelle (2 PRO), afin de préparer un Bac Professionnel en trois ans également ou un CAP en 2 ans.

Quelques élèves s'orientent vers l'apprentissage après la 3ème pour préparer un CAP ou un bac Professionnel.

LANGUES ET OPTIONS

- LV1 Anglais.
- LV2 à partir de la 5ème Allemand ou Espagnol ou Italien.
- Enseignement complémentaire Latin, ou Grec.

Autres Spécificités :

- Accompagnement des élèves nécessitant une attention médicale. PAI et PAP (élèves dys.)
- Accompagnement personnalisée de la 6ème à la 5ème - EVS pour les élèves reconnus par la MDPH.
- Programme Personnalisé de Réussite en 4ème et en 3ème = stages de découverte des secteurs professionnels.